

Première langue ITALIEN - Traductions

Les traductions proposées cette année sont tirées, pour la version, d'un roman d'Alberto Ongaro, *Il ponte della solita ora*, publié en 2006 aux éditions Piemme et, pour le thème, d'un essai de Marie-Anne Matard-Bonucci intitulé *Les mafias*, publié en 2009 dans le recueil *L'Italie contemporaine* aux éditions Fayard.

Version

La première remarque concerne la langue française : comme cela a déjà été dit pour les précédentes éditions du concours, il est indispensable que les candidats soignent davantage la langue dans laquelle ils traduisent. Des fautes d'orthographe et de conjugaison des verbes français ponctuent un nombre important de copies. On peut citer, parmi d'autres exemples : "l'avait protéger", "il était entrain", "il s'apercevait", "parcourrait", "en dépis". Mais on peut citer également l'omission de l'accord des participes passés et parfois même de celui du nom et de l'adjectif.

Autre difficulté rencontrée par les candidats : le respect de la concordance des temps qui, on le sait, ne suit pas exactement les mêmes règles en français et en italien. Alors que, pour ce dernier, le futur dans le passé doit être exprimé par un conditionnel passé, le français emploie un conditionnel présent. Il en va de même pour la concordance au passé pour marquer, cette fois, un rapport de contemporanéité : l'emploi italien du subjonctif imparfait dans la subordonnée a été souvent mal rendu en français.

Quant aux aspects lexicaux du texte, on ne peut que répéter ici ce que les précédents rapports soulignaient déjà, à savoir l'importance du contexte pour l'exercice de la traduction : cela permettrait d'éviter de parler de "lampadaires nocturnes", de "lutins de nuit" ou bien de "fanfares" quand il s'agit de "farfalle nocturne"... Il faut citer également la traduction du titre - "Il ponte della solita ora"-, où l'adjectif "solita" a été rendu par "solitaire", "quotidienne", "répétitive", "éternelle", "insolite" jusqu'à devenir le "pont des soupirs".

Thème

Ne comportant pas de difficultés particulières du point de vue syntaxique et grammatical, le texte choisi pour cette édition du concours exigeait, en revanche, de porter attention au registre lexical. Il est apparu que des mots courants tels que "combat", "chiffres", "engagement" "édition", "intérêt" ou encore "alentours" constituent de véritables difficultés de traduction pour nombre de candidats, incapables de les rendre correctement en italien. Le mot "engagement" – pour ne faire qu'un exemple – a donné lieu à des traductions erronées, allant de "impiego", "impedimento", "ingaggio", "implicazione" jusqu'à de véritables barbarismes tels que "ingaggiamento", "impeniamento", "involvo", "involvemento". De même pour la traduction de l'expression "aux alentours", rendue par "negli attorni", "in circa di" voire "negli alitorni". Les adjectifs et les pronoms numéraux sont également une source de difficultés : pour la traduction de "centaines" on a trouvé les variantes suivantes : "centinaie", "centesime", "centinaiai", "centino", "centane", etc.

Il convient de signaler les quelques points de grammaire problématiques que la correction a relevés, à commencer par la traduction de “dont” (dans l’expression “dans une guerre dont l’issue...”). De toute évidence, la majorité des candidats ne maîtrise pas suffisamment la distinction entre le relatif indirect “cui” suivi d’un verbe ou bien d’un nom. Il est frappant aussi de remarquer que le comparatif d’égalité (“aussi... que”) puisse représenter une difficulté pour des copies LV1, comme cela a parfois été le cas. De même pour les indéfinis, dans la traduction d’une expression aussi simple que “dans certaines villes”, où l’adjectif est rendu avec “qualcune città”, ou bien la traduction de “qualche” qui en italien est toujours suivi du singulier (“qualche cifra” et non pas “qualche cifre”).

On note également des lacunes liées à l’emploi des verbes : méconnaissance des formes irrégulières du participe passé (“omicidi eseguiti”, “il silenzio che ha intornato”, “fu aprito”, “è succeduto”), mais aussi du présent de l’indicatif, avec la conjugaison erronée du verbe “tradurre” (“tradusce” et “traduisce” à la place de “traduce”). Enfin on ne peut que déplorer les fautes d’orthographe – “fù” avec un accent, par exemple – même si elles sont moins nombreuses que dans des précédentes éditions du concours.